



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances : INSEE

Question écrite n° 13241

Texte de la question

M. Jean-Marc Germain interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur la situation actuelle de la statistique publique. Le Gouvernement précédent a décidé l'ouverture d'un centre à Metz, regroupant les statistiques sociales et locales, ainsi qu'un centre de service en ressources humaines. Un centre informatique est aussi en voie de constitution. Dans le contexte budgétaire actuel, le coût élevé de ce projet pour les finances publiques et pour l'INSEE est inquiétant. Par ailleurs, la création du centre d'exploitation informatique (CEI) qui regrouperait les services de production informatique existants déjà à l'INSEE est source d'incompréhension et suscite de nombreuses interrogations. Le service informatique d'Aix-en-Provence est en effet menacé depuis 2009. La création de ce nouveau centre informatique pourrait entraîner des suppressions d'emplois dans différents établissements, voire la fermeture d'antennes locales. L'INSEE fournit des analyses et des informations essentielles sur l'économie et la société française. Ce projet de centralisation risque d'aboutir à une dégradation des conditions de travail des agents de l'INSEE et à un démantèlement du service public de la statistique par une désorganisation de ses missions et une remise en cause de son maillage régional sur le territoire. Ainsi, les travaux d'expertise locale, notamment concernant l'emploi, seront rendus difficiles du fait de l'éloignement géographique. Il souhaiterait connaître les intentions du Gouvernement au regard de ce projet de restructuration et sur sa stratégie pour que les agents de l'INSEE retrouvent une vraie place dans les nouvelles organisations afin de remplir pleinement leurs missions de service public.

Texte de la réponse

La décision de créer un centre statistique à Metz a été prise par le Gouvernement en 2008 afin de compenser, en partie, les pertes d'emplois occasionnées par la refonte de la carte militaire. Cette création s'inscrit dans le cadre d'une opération plus vaste, impliquant des établissements publics et différents ministères. Suite à cette décision, le Premier ministre a demandé, en septembre 2008, à M. Cotis, directeur général de l'institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) et à M. Duport, président du conseil national de l'information statistiques (CNIS), de réaliser une mission pour préciser les contours, l'organisation et la taille du projet. Le rapport « Cotis-Duport » a été remis au Premier ministre le 2 décembre 2008. Le rapport « Cotis-Duport » retenait l'installation de 625 postes de travail au centre statistique de Metz. Notamment quatre entités distinctes (issues de l'INSEE, de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES) et de la direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES)) étaient prévues, dont en particulier un centre d'exploitation informatique, ayant vocation à concentrer toute la production, l'exploitation et l'assistance informatique à distance de l'INSEE. La concentration à Metz d'un certain nombre d'activités statistiques ou de fonctions « support » permet de rationaliser l'organisation territoriale et d'améliorer la productivité : ainsi, la création du centre statistique de Metz s'est pleinement inscrite dans le cadre du projet de moyen terme dont l'INSEE s'est doté pour l'horizon 2015. Le Premier ministre a pris la décision en janvier 2009 de mettre en place le centre statistique de Metz sur la base des propositions de ce rapport. Ce centre a ouvert ses portes le 1er septembre 2011, dans des locaux loués sur le Technopôle de Metz (bâtiment « TDF »). En septembre 2012, son effectif était de 130 agents INSEE. Au courant de l'année 2013, le centre

statistique de Metz atteindra la capacité disponible dans les locaux actuels, qui est de 180 agents. Il figurera alors parmi les implantations les plus importantes de l'INSEE, les deux tiers des directions régionales comptant moins de 150 agents. Son développement au-delà de ce palier fait actuellement l'objet de réflexions approfondies qui devront intégrer différentes dimensions. Du point de vue immobilier, l'État a acquis début 2011 le bâtiment de l'ancienne gare de Metz, siège de la direction régionale de la SNCF, pour accueillir les agents appelés à travailler au centre statistique de Metz. Mais des travaux de réhabilitation sont nécessaires et aucun marché n'a été notifié à ce jour. Une réflexion va être engagée pour optimiser le coût du projet. En outre, le site pourrait être utilisé, pour partie, pour accueillir d'autres services de l'État. Du point de vue des effectifs, il apparaît que la cible finale à 625 agents (dont 575 pour l'INSEE) sera très difficile à atteindre. Outre les difficultés immobilières, le rythme de croissance du site tient aussi à la relative difficulté à recruter les personnels, étant observé qu'aucune mobilité forcée n'a été réalisée. Pour les agents originaires de l'INSEE, le volontariat pour rejoindre Metz s'avère modéré. Pour les agents dont les postes sont supprimés dans les établissements déjà existants, des reclassements sur place sont possibles, car leurs compétences, comme celles de tous les agents de l'INSEE, s'étendent sur une large palette. A défaut, un parcours de formation de reconversion peut leur être proposé. Le ministre de l'économie et des finances prévoit de prendre une décision sur le développement du site de Metz au 1er semestre 2013. Dans le même temps, malgré le transfert à Metz de certains travaux réalisés en directions régionales, le Gouvernement est fermement décidé à maintenir les implantations existantes, car les acteurs locaux ne sauraient exercer leurs missions de manière éclairée, sans l'apport précieux des établissements régionaux de l'INSEE.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Germain](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (12^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13241

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Économie et finances

Ministère attributaire : Économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 décembre 2012](#), page 7304

Réponse publiée au JO le : [26 février 2013](#), page 2257